

THEATRE A DEUX VOIX



La Compagnie Le
Association loi 1901

TADV
PARIS

Buts déclarés (JO du 17 décembre 2005) :

"...Pièces de théâtre, spectacles-lectures, textes en scène, spectacles avec des musiciens, des plasticiens, etc., de la façon la plus large et la plus étendue comprenant notamment des interventions en événementiel, des conférences-lectures, l'enseignement de la lecture à voix haute ou plus généralement de l'expression orale et l'art oratoire, le tournage et la diffusion de CD et DVD des spectacles, l'utilisation d'un site internet avec toutes ses ressources ..."

Administration

Théâtre à Deux Voix letheatredeuxvoix@gmail.com <http://theatredeuxvoix.org/>
7 Rue de CAPRI 75012 Paris
SIREN: 487 755 035
Titulaire de la Licence de Producteur et entrepreneur de spectacles vivants : Alain GRANDJEAN
Licence n° 2-1081087 du 04/02/2015 (DRAC Ile de France)
Secrétaire du Théâtre à Deux Voix
Contact personnel : alain.g06gm@gmail.com 06 17 84 16 07 - 01 43 42 47 01

Action « Calas-Voltaire, un combat d'aujourd'hui » :

Sensible aux valeurs de solidarité, le Théâtre à Deux Voix a initié une ACTION CITOYENNE, dès septembre 2014 pour commémorer le 250^{ème} anniversaire de la réhabilitation de Jean Calas (victime de l'intolérance religieuse), le 9 mars 2015 à Toulouse.

Cette action est parrainée par Robert BADINTER et son Comité d'honneur est constitué d'Institutions et de Personnalités fort diverses représentatives des Valeurs et de la Culture : Tolérance, Laïcité, Justice ...

Ainsi, le Théâtre à Deux Voix (TADV) a organisé, en cette journée du 9 mars 2015, une soirée, à la Cour d'appel de Toulouse, avec une conférence de Robert BADINTER suivie de la création de Mady MANTELIN, « **C'est la faute à Voltaire** » : TEXTE EN SCENE de Voltaire à Coluche, avec la chorégraphe [Marie-Hélène DESMARIS](#).

Le Théâtre à Deux Voix souhaite poursuivre une tournée de cette expérience originale et citoyenne de **spectacle-conférence-débat**.



Création « PROUST, le Ressac » avec [Nicole MORTELLO](#), plasticienne

Citation :

"...sa façon (Mady Mantelin) de traiter le texte, tant dans le choix et le découpage que dans la mise en voix des mots m'a tout à fait convaincu, c'est un exercice difficile mais elle le pratique avec une grande sensibilité et une belle rigueur..."

François CHENG (Académie Française) lors du spectacle « dits de François Cheng » à la Bibliothèque nationale de France